



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche PâtureAjuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150 agriculteurs impliqués dans le programme

50 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120 suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110 élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage (Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Gwendoline ELLUIN : 06 58 50 31 35



L'Agence de l'eau Artois-Picardie est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Laurine BRAY : l.bray@eau-artois-picardie.fr



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

“Valoriser l'herbe rend plus dépendant de la météo, mais cela a fait augmenter nos marges brutes des ateliers d'élevages.”

ISABELLE, ALAIN ET ARTHUR GOSSET
Éleveurs mixte lait et viande à Saint Blimont (Somme)





Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie

PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Isabelle, Alain et Arthur GOSSET,

éleveurs mixte lait et viande à Saint Blimont dans la Somme

PARTICIPE AU PMAZH DEPUIS 2014



" Avec la GTE et Patur'Ajuste, on a appris à valoriser la pousse printanière et les repousses après le premier passage, car auparavant on ne les gerait pas toujours bien. "



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Un engagement dans des contrats MAE (Mesures Agro-Environnementales) à la suite des informations données par les conseillers. La Chambre d'agriculture de la Somme en collaboration avec le Syndicat mixte de Baie de Somme présente aux éleveurs les mesures MAE possibles sur le territoire, les accompagnant sur la contractualisation puis sur le respect des engagements. L'exploitation a 25 ha en MAE et tous les achats et locations (environ 25 ha) sont concernées.

MAEC - Préservation des milieux humides Une dizaine d'hectares de prairies pâturées sont concernés avec une absence de fertilisation et des ajustements du chargement. Les prairies de fauche concernées n'ont pas de fertilisation et un retard de fauche (après le 25 juin).

MAEC - Entretien de fossés L'entretien (curage) des 2 631 m de fossés sur l'exploitation est contractualisé avec une obligation d'un entretien tous les 5 ans.

Descriptif de l'exploitation

- **GAEC DE LA GRANDE RUE :** 5,5 UMO dont 3 associés
- **FERME EN POLY-CULTURE ÉLEVAGES LAITIERS ET VIANDE**
- **INSTALLATIONS :** Arthur 2021, Isabelle 2017 et Alain 1987
- **SAU :** 280 ha
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE :** 160 ha (céréales, lin, betteraves sucrières)
- **SURFACES FOURRAGÈRES :** 120 ha (prairies, maïs ensilage)
- **PRAIRIES :** 70 ha de prairies dont 25 ha en zone humide et achat de 25 ha (pension et foin)
- **ÉLEVAGE LAITIERS :** 70 vaches Prim'Holstein, 700 000 l de lait
- **ÉLEVAGE ALLAITANT :** naisseur-engraisseur avec achats, 100 vaches Blondes d'Aquitaine, 80 taurillons/an

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

C'est une exploitation familiale située en Plaine Maritime Picarde avec 3 types de terrains : limoneux sur Saint Blimont, sableux sur Lanchères et humide dans les zones de marais près de la mer. Les parcelles humides sont en herbe, petites et morcelées. Une partie des parcelles pâturées par les vaches allaitantes appartient au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) et sont en location à l'année. Au départ Alain s'est installé avec son père sur une exploitation avec un atelier bovins viande. L'atelier laitier est plus récent, nous l'avons lancé en 2016 et il est en accroissement depuis l'installation d'Arthur en 2021.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Nous avons environ 25 ha en zones humides, sans compter les parcelles d'achat de fourrages ou les pensions. Ces prairies sont conduites sans engrais ni phytosanitaire et avec un chargement limité. Le souci des parcelles en marais c'est l'accessibilité. Les passages de fossés sont étroits surtout quand le niveau d'eau est haut. On souhaiterait parfois faire plus d'ensilage mais l'accès est compliqué, surtout avec le matériel de plus en plus gros. Les prairies humides sont surtout intéressantes les années de sécheresses. Cette année, en 2024, il a tellement plu qu'on a

sorti les vaches un mois plus tard que d'habitude c'est-à-dire vers mi-mai à la place de mi-avril. On a un peu perdu en valeur alimentaire avec de l'herbe épié mais pas beaucoup car sous l'eau l'herbe pousse moins. On est aussi en suivi Patur'Ajuste depuis 2020 avec Mathieu Franquin (CEN).

Quand et comment s'est passée votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

Alain est arrivé dans le programme en 2014, au début du PMAZH. Un conseiller de la Chambre d'agriculture de la Somme (CA 80) était venu démarcher tous les éleveurs avec des prairies en zones humides pour proposer un accompagnement. On a commencé avec la pesée des veaux, les coproscopies, la Gestion technico-Economique (GTE) et les suivis de parcelles. C'était Estelle Lepron (CA 80) qui nous suivait sur la partie viande et Claire Leroy (CA 80) qui nous suit sur l'atelier lait. Comme on était des nouveaux producteurs laitiers, on n'y connaissait rien et le suivi avec Claire nous a beaucoup apporté.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

Nos attentes sont de mieux valoriser l'herbe et d'améliorer nos marges brutes. Progressivement on voit l'évolution, surtout avec le nouveau bâtiment laitier (2023) et la mise en place d'un système favorisant l'utilisation

de l'herbe. Notre objectif principal est l'optimisation des conduites des prairies avec le minimum d'intrants. On va ressemer en prairie 3 ha de terres labourables autour du bâtiment pour avoir du pâturage pour les vaches laitières. Le pâturage est aussi un atout pour le bien-être des animaux, c'est bon pour les pattes des vaches afin de limiter les boiteries. En plus du travail sur le bien-être des animaux, on a aussi œuvré pour avoir des animaux calmes. En effet, la rumination de l'herbe calme les animaux mais il faut aussi être avec eux pour qu'ils soient habitués à l'agriculteur et prendre en compte la génétique.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

L'élevage demande du temps et de la disponibilité, il faut être passionné. C'est la diversification avec l'élevage laitier, l'engraissement et les cultures qui permet de sécuriser nos revenus en fonction des conjonctures.

Pour vous quel est l'élément principal que vous retenir de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

C'est intéressant et valorisant d'échanger, de pouvoir se situer et d'avoir quelqu'un pour répondre à nos questions. C'est enrichissant car on découvre d'autres systèmes et ça donne une ouverture d'esprit. On a tous et dans tous les systèmes d'élevage des marges d'évolutions.

LE REGARD DU CONSEILLER



Claire est ingénieure conseil en production laitière à la Chambre d'agriculture de la Somme depuis 2020. Elle accompagne en suivi technique des éleveurs du département et parmi ses diverses activités, elle est également chargée de la contractualisation des MAE. Elle est dans le PMAZH depuis 2020 et a en charge le suivi GTE d'éleveurs laitiers ainsi que la construction du programme sur la Plaine Maritime Picarde et la Moyenne Vallée de la Somme.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Ce qui m'a interpellé au début de l'accompagnement avec Isabelle et Alain c'est qu'ils ont démarré l'activité laitière de zéro. Ils ont vite progressé et pris leurs repères grâce aux réunions et aux formations. De plus, leur nouveau bâtiment améliore grandement le bien-être des animaux et des éleveurs. Ce gain de confort a contribué à la baisse des frais vétérinaires car les vaches boient moins et il y a moins de mammites. Ce sont des éleveurs ouverts et très investis dans leurs troupeaux. Ils sont toujours en recherche d'actualités, à se remettre en question et à s'adapter. D'ailleurs les échanges en groupe les ont incités à tester des solutions sur divers thèmes tel que les médecines alternatives ou les problèmes pulmonaires des veaux. Ils ont aussi beaucoup avancé sur la gestion des prairies et la valorisation des fourrages avec Anais Montel puis Victoire Riquier (CA 80).

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Je pense que l'appui GTE est une bonne porte d'entrée pour accrocher les éleveurs sur de nombreux éléments dont les prairies. Cela permet de faire le point sur leurs résultats et les comparer à des élevages avec des situations similaires. C'est important de relativiser et de faire le point sur ses chiffres et ses pratiques pour pouvoir évoluer. Pour moi le calcul de la marge brute avec la GTE a toute sa place dans le PMAZH. En effet, le maintien des prairies humides et des éleveurs passe par la rentabilité de l'atelier pour pouvoir maintenir un revenu. L'accompagnement c'est aussi prendre le temps de discuter, de faire le tour de l'élevage et répondre aux questions techniques.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

En termes d'accompagnement des éleveurs, la gestion des zones humides peut faire un peu peur. Auparavant, j'ai toujours travaillé sur des zones de plaines avec des rendements plus stables, donc au début j'avais des *a priori*. Cependant l'été, quand d'autres zones sont grillées, il reste toujours de l'herbe en prairies humides même si sur le terrain, on constate des gradients d'humidité différents. Finalement, mon regard sur les prairies a changé. Il n'y pas de bonnes ou mauvaises prairies, il faut surtout savoir s'adapter et apprendre à les utiliser.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Le financement d'actions dans le PMAZH par l'Agence de l'Eau Artois Picardie est un atout pour les éleveurs dont il serait dommage de ne pas bénéficier. De plus, dans ce programme les éleveurs sont force de propositions sur la construction des actions. L'action GTE permet de faire le point sur les résultats chiffrés de l'élevage en individuel et aussi en collectif. C'est l'occasion pour les éleveurs de voir ce qu'il se fait ailleurs, d'échanger sur leurs objectifs et leurs réalisations. Ce n'est que du plus de connaître ses chiffres, d'abord pour se rassurer avec ses forces mais aussi pour améliorer ses faiblesses et mener l'exploitation dans la bonne direction.

CHIFFRES CLÉS

+1 200 L /VL
en 1 an avec des bons taux

-9 € / 1 000 L
de frais vétérinaire en 1 an

60 %*
de prairies
sont en zone humide
(*en incluant les achats et locations précaires)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Amélioration de la conduite de l'herbe** et simplification du travail.
- **Valorisation des complémentarités :**
 - entre atelier laitier et allaitant notamment sur le pâturage en fonction des besoins de chaque élevage et de la pousse de l'herbe,
 - entre les prairies sèches et humides,
 - entre les associés : lait, viande, cultures ou alimentation chacun sa spécialité.
- **Augmentation de la production par vache :** 20 L/VL en 2016 à 28-30 L/VL en 2024.
- **Diminution des frais annexes** tels que les frais vétérinaires avec la diminution des boiteries et des mammites.
- **Plus de bien-être :** choix de la paille et du pâturage pour le confort des vaches, installation de jouets pour les veaux.